

Coiffeur(euse)

le métier

« La vie que j'ai choisie »

Nathalie, coiffeuse

“Je travaille depuis un an dans un salon avec une clientèle plutôt jeune.

Je propose souvent aux clientes un petit changement : un style de coupe, un effet cuivré pour mettre en valeur le teint. On apprend les bases et après, c'est notre “feeling” qui compte. Il y a des techniques

à connaître en coupe et surtout en couleur. La couleur, c'est un grand domaine : comme un peintre, il faut savoir faire ses mélanges.

La communication aussi, c'est très important : les clientes viennent pour se faire chouchouter et quand elles repartent contentes, c'est pour moi, une grande satisfaction.”

Activités

Spécialiste du soin du cheveu et de l'esthétique, le coiffeur doit maîtriser les techniques du métier : coupe, brushing, permanente, mise en plis, mèches, chignons, pose de postiche... et les produits utilisés (shampooings, crèmes...). Il coupe, traite et soigne les différentes natures de cheveux. Visagiste, le coiffeur conseille le client pour une coupe ou une couleur en tenant compte de ses envies et de sa personnalité.

Où et comment ?

Dans un salon, le coiffeur travaille souvent en équipe. Les tâches peuvent être réparties ou non par spécialisation (coloriste, permanentiste...). En marge de son activité principale, le coiffeur peut également procéder à des soins spécifiques, comme la manucure, ou pour sa clientèle masculine, le rasage, la taille de la barbe et de la moustache. Il peut aussi vendre des produits cosmétiques et des bijoux fantaisie.

Profil

Outre une parfaite maîtrise des produits capillaires, le coiffeur doit posséder une certaine habileté manuelle et un sens certain de l'esthétique afin de bien conseiller les clients. Aimable et disponible, il instaure avec eux une relation de confiance propre à les fidéliser. En professionnel de la mode, il doit se tenir au courant de toutes les tendances et ne pas hésiter à innover.

Débouchés et évolution

La coiffure est un métier en pleine mutation dans ses contenus et ses pratiques notamment en raison du développement des soins à la personne. Il faut savoir innover et anticiper pour satisfaire les désirs d'une clientèle en constante évolution. Avec un brevet professionnel ou un brevet de maîtrise et des compétences de gestion, le coiffeur peut reprendre ou créer un salon.

La coiffure a le vent en poupe : le secteur a gagné, entre 2000 et 2003, 11 200 emplois et compte près de 4 000 nouveaux chefs d'entreprise chaque année.

quelles formations?

Niveau V

- » **CAP** coiffure
- » **MC** coloriste-permanentiste
- » **MC** styliste-visagiste

Niveau IV

- » **BP** coiffure
option A - styliste-visagiste
option B - coloriste-permanentiste
- » **BM** coiffure

Niveau III

- » **BMS** services

pourensavoirplus

- » **Fédération nationale de la coiffure française**
Téléphone : **01 42 61 53 24**
www.fnc.fr
- » **Chambre de métiers et de l'Artisanat**
Téléphone : **0 825 36 36 36**
(0,15 € TTC la minute)
- » **Onisep**
www.onisep.fr

